



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 6 octobre 2021

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Raphaël Moll, Adrien Tourrettes, Gaël André

Absents excusés : Benoît Martinaud, Mickaël Fortunato

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U12/U13 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U15 : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

U17 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U6/U7

Rappels : Les plateaux débutent ce weekend, pensez à bien compléter les feuilles de plateaux (disponibles sur le site du district) et à les renvoyer au District dans les 48h suivant le plateau par courrier ou par mail. Tout joueur participant à un plateau doit évidemment être licencié.

Le plateau D du 09/10 se jouera à Villeneuve sur Lot avec les équipes de Villeneuve (6), Casseneuil (3) et Dausse (1). Penne Saint Sylvestre sera absent.

Plateau G du 09/10 : absence de Casseneuil qui ira sur le plateau D

Ajout de 2 équipes de Casteljaloux qui participeront aux mêmes plateaux que la 1^{ère} équipe.

Ajout d'une 2^{ème} équipe de Castelmoron qui participera aux mêmes plateaux que la 1^{ère} équipe.

Ajout d'une 4^{ème} équipe de Sainte-Livrade qui participera aux mêmes plateaux que les 3 autres équipes.

U8/U9

Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission. Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées et être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.

Merci aux clubs de prévenir impérativement les clubs adverses ainsi que le District en cas d'absence sur un plateau.

Ajout d'une 2^{ème} équipe de Castelmoron qui participera aux mêmes plateaux que la 1^{ère} équipe.

Ajout d'une 3^{ème} équipe de Sainte-Livrade qui participera aux mêmes plateaux que les 2 autres équipes.

Ajout d'une 4^{ème} équipe de Penne/St-Sylvestre qui participera aux mêmes plateaux que les 3 autres équipes.

Feuilles de plateaux manquantes du plateau 1 du 02/10/21 :

Plateau A organisé par l'OS Agenais

Plateau D organisé par le FCVL

Plateau I organisé par Marcellus/Cocumont

U10/U11

Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission.

Le nombre d'équipes engagées sur chaque plateau doit être respecté.

Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées, notamment les n° de licences des joueurs qui sont obligatoires ainsi que les scores des rencontres et doivent être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.

Le 1^{er} tour du Challenge départemental U11 aura lieu le samedi 13 novembre sur 7 sites différents.

Les clubs souhaitant organiser ce 1^{er} tour sont priés de se manifester par mail auprès du District.

Les plateaux des 9 et 16 octobre ont été largement modifiés. Merci d'en prendre connaissance sur le site du District ou dans vos boites mails officielles.

Plateau 4 du 09/10 : ajout de l'équipe de l'EBBE 5, ce plateau se jouera à 5 équipes.

Plateau 11 du 09/10 : ajout de l'équipe de Sainte-Livrade 2, ce plateau se jouera à 4 équipes.

Plateau 5 du 16/10 : ajout de l'équipe de l'EBBE 5, ce plateau se jouera à 5 équipes.

Plateau 8 du 16/10 : ajout de l'équipe de Sainte-Livrade 2, ce plateau se jouera à 5 équipes.

U12/U13

Rappels : Les feuilles de matchs doivent être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le match. Les résultats doivent être saisis sur Footclubs le dimanche soir suivant la rencontre au plus tard.

Merci de veiller à bien remplir les feuilles de matchs notamment les noms, prénoms et n° de licences des joueurs, arbitres et éducateurs / dirigeants.

U13 District :

Ajout d'une équipe de St-Pardoux/USVP dans la poule A en remplacement d'un des 2 exempts.

Cet ajout a été accepté par la Commission afin de rééquilibrer les poules et d'avoir un nombre de matchs équivalent par équipes entre les 4 poules District.

En raison du règlement sur les ententes, l'équipe ayant déjà débuté le championnat sera St-Pardoux USVP 2 et l'équipe nouvellement engagée sera St-Pardoux 1.

Le calendrier a été mis à jour sur le site du District.

En conséquence, le match n° 23902524 Caumont-Fourques 2 / St-Pardoux 1 du 02/10 devra se jouer en semaine, merci aux clubs concernés de communiquer au District la date et l'horaire retenus.

La Commission n'acceptera désormais plus d'ajouts d'équipe dans cette catégorie ; les clubs souhaitant engager d'autres équipes devront attendre la 2nde phase de championnat qui débutera après les vacances de Février.

U15

Rappel : Merci de bien penser à valider les FMI dès la fin du match et avant le dimanche soir au plus tard.

U15 District poule B :

Match n° 23904677 du 25/09 USVP-St Pardoux / Tonneins-Castelmoron non joué : la Commission demande aux 2 clubs de proposer une date en semaine le plus rapidement possible.

U17

Rappel : Merci de bien penser à valider les FMI dès la fin du match et avant le dimanche soir au plus tard.

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne
- Marcellus/Bazeille

Classement d'accèsion à l'interdistrict au 06/10/21 :

P.	Club	Joués	Points	BP	BC	GA
1	FCPA 2	1	3	3	0	3
2	FCVL	1	3	4	2	2
3	Mas/Caumont	1	3	3	1	2
4	Boé-Agen FC 3	1	0	2	4	-2
5	Passage FC	1	0	0	3	-3
6	Rives d'Olt 2	1	0	1	3	-2
7	Gontaud	0	0	0	0	0
8	Confluent Foot 47	0	0	0	0	0

Infos générales

La Commission informe les clubs qu'il n'y aura pas d'application des sanctions financières prévues concernant les feuilles de matchs et de plateaux absentes ou incomplètes avant les vacances de Toussaint.

Veillez toutefois à bien renvoyer les feuilles de matchs et de plateaux au District chaque weekend.

**Le Président
A. MARCQ**